

# Réflexion sur l'organisation de la signalisation maritime

---

**Date : 11/12/17**



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# Mission CGEDD-IGAM: note d'étape (11/17)

- Des axes d'évolution
  - Renforcement du corpus juridique (dispositions législatives)
  - Débat sur la responsabilité du balisage portuaire et son mode de financement
  - Renforcement du pilotage de l'exploitation
  - Consolidation et aménagement de l'organisation des DIRM
  - Optimisation de la flotte APB et synergie avec les équipes terrestres
  - Enjeu du maintien des compétences critiques
- Définition d'une nouvelle stratégie ambitieuse
  - Réduire le parc d'éléments de balisage et adapter les matériels
  - Anticiper les besoins et évolutions de la navigation : numérique

→ Un rapport attendu au 1<sup>er</sup> trimestre 2018



# Problématique 1 : optimisation de l'organisation DIRM

- Avantages
  - Visibilité forte de la DIRM et pertinence de l'échelle « façade »
  - Une organisation multi-échelles : prescription, pilotage, contrôle et soutien harmonisés (siège) / centres opérationnels et exécution (infra-DIRM)
  - Mutualisation et synergies possibles avec les autres services de sécurité maritime
  - Stabilité et acceptabilité
  
- Inconvénients
  - Difficultés d'intégration : mission atypique par ses financements et modalités
  - Difficultés et complexité de gestion : recrutements, maintien des compétences
  - Nécessité d'un fort niveau d'encadrement interrégional (redéploiement des ETP difficile)

# Problématique 2 : un opérateur national

- Avantages
  - Une organisation unique pour l'exécution (terre et mer) :
  - Mutualisation des fonctions support, y compris techniques
  - La possibilité d'une plus grande souplesse de gestion RH et finances
  - Prise en compte optimisée de la mission Polmar terre
  - Forte visibilité, facilitation de l'exercice de missions connexes (dont AEM)
- Inconvénients
  - Affaiblissement des DIRM
  - Taille critique ?
  - Nécessité d'un modèle économique atypique : ressources propres
  - Difficulté d'exercice de la tutelle administrative et de conduite de la politique publique
  - Difficulté d'ancrage dans la gouvernance territoriale

# Problématique 3 : décentralisation aux régions

- Avantages
  - Baisse des coûts au niveau central
  - Proximité territoriale, implication directe des bénéficiaires
  - L'État reste prescripteur et assure son rôle régalien
  - Clarification du modèle économique
- Inconvénients
  - Impact important sur le programme 205 (transfert des moyens)
  - Quelle capacité de contrôle par l'Etat ?
  - Perte de compétence irréversible
  - Disparités entre régions
  - Morcellement de l'activité donc augmentation du coût global
  - Quid des effets de frontière : découpage entre régions, côtes/large ?
  - Difficulté d'organisation de la R&D

# Problématique 4 : exploitation assurée par des entreprises privées

- Avantages
  - Economie en ETP
  - Souplesse de gestion, efficience des moyens
- Inconvénients
  - Affaiblissement des DIRM
  - Perte de compétence irréversible
  - Le défi d'assurer un contrôle efficace : maintien du savoir-faire technique, acquisition de nouvelles compétences
  - Faiblesse de l'offre de services et donc impossibilité d'envisager cette solution à grande échelle
  - Risque fort d'une situation de monopole, préjudiciable en termes de pilotage, de coûts et d'image
  - Nécessité d'une stabilité budgétaire qui n'est pas garantie



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE

# Poursuite des travaux

- Rationalisation du balisage : efficience et adaptation aux nouveaux enjeux
- Débat sur la décentralisation du balisage portuaire
- Poursuivre le scenario de rapprochement entre l'APB et les services de travaux
- Poursuivre le scénario d'optimisation de l'organisation des DIRM
  - Création d'un service unique par DIRM pour le pilotage et la MO
  - Création d'unités de travaux avec convention de service



# FIN



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET SOLIDAIRE